

LETTRÉ PLAISANCIERS

La lettre des plaisanciers - Février 2019

1 DOCUMENT - Publié le 13 février 2019



TRANSFERT DES PORTS DU NORD

Les ports de Conux et Chendrioux ont été transférés à Grand Lac le 1^{er} janvier 2019 dans le cadre de la loi NOTRe visant à la réorganisation des territoires.

Dans le cadre de ce transfert, Grand Lac est devenu maître d'ouvrage du projet de requalification du port de Conux.

Les études de réaménagement du projet du port de Conux sont actuellement en cours. L'extension du port permettra l'installation d'un ponton supplémentaire ce qui facilitera le mouillage des engins existants. L'élargissement de la cale de mise à l'eau, la requalification du parking à remorque devraient sensiblement améliorer l'accueil des plaisanciers. Une nouvelle captivité avec sondes verra compléter les équipements. Les travaux sont prévus à l'automne 2019.



NOUVEAU PONTON AU BASSIN ALAIN COLAS DU GRAND PORT

Un nouveau ponton sera installé devant les anciennes écluses du bassin Alain Colas.

Les travaux se sont déroulés en octobre 2018.



LA LETTRE DES PLAISANCIERS - FÉVRIER 2019

[TÉLÉCHARGER](#) | (PDF, 1,7 MO)

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.